

L'hôtel des polices prend corps à Saint-Roch

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, hier, la délibération autorisant la Ville à acheter au CHU l'ex-hôpital pour en faire un établissement qui réunira polices nationale et municipale

Le CHU en voulait 50 millions d'euros. La municipalité ne regimbait à déboursier plus de 35 millions. Les négociations ont été longues... et difficiles. Et c'est finalement un chèque de 40 millions d'euros hors taxes (payés en trois versements sur deux ans) que la Ville signera pour devenir propriétaire de ce bâtiment construit à partir de 1850 sur un terrain légué par Hyppolite Defly qui a laissé son nom à la rue adjacente.

Cette transaction lui permettra de financer la deuxième tranche des travaux de Pasteur 2, à l'arrêt en raison d'un problème de sols.

Logements sociaux pour la police

L'ex-hôpital Saint-Roch, situé en plein cœur de Nice, est désaffecté le transfert de l'ensemble des services vers l'hôpital Pasteur 2, en 2015. Vide, à l'exception de 2 000 m² toujours occupés par l'odontologie. Un service appelé à être relocalisé, selon le maire : « On travaille en ce moment à ce transfert. » Hier, en conseil municipal, Christian Estrosi a fait voter (à l'unanimité) une délibération pour procéder à l'acquisition du bâtiment : un pas crucial vers la réalisation de l'hôtel des polices qu'il appelle de ses vœux depuis plusieurs années. « Le conseil de surveillance du CHU [qu'il préside] se réunira dans la semaine pour entériner cette délibération, mais c'est d'ores et déjà acté », a annoncé le maire. L'hôtel des polices, le premier du



Le bâtiment désaffecté depuis 2015, à l'exception de l'odontologie, devrait reprendre vie sous la forme d'un hôtel des polices : nationale et municipale. (Photo Frantz Bouton)

genre en France, intégrerait l'ensemble des services de police nationale de la ville : judiciaire, air et frontières, sécurité publique, sécurité intérieure, centre de formation. Mais aussi ceux de la police municipale, le centre de supervision urbain et le centre de régulation du trafic, installé au-dessus du tunnel Malraux au 40, avenue des Arènes-de-Cimiez.

Le centre de rétention implanté ailleurs ?

Et, nouveauté dans le projet, entre 60 et 80 logements « sociaux » seront construits, mais « exclusivement affectés aux policiers et leurs familles », promet Christian Es-

trosti. Des places de parking seront également réalisées.

Selon le maire, le centre de rétention administrative ne sera, lui, pas implanté là : « Désormais, on sait qu'il n'y sera pas ; il n'avait pas vocation à se trouver là, je m'y suis toujours opposé. »

L'État aurait donc changé d'avis. Dans le plan de programmation immobilière du ministère de l'Intérieur 2018-2020, il est écrit : « Un centre de rétention administrative sera intégré au projet de Saint-Roch. »

L'État aurait aussi augmenté sa participation. « 70 millions d'euros au minimum », selon Christian Estrosi. 50 millions inscrits dans le

plan de programmation immobilière. Une somme d'ailleurs annoncée en janvier 2018 par Gérard Collomb, alors ministre de l'Intérieur.

En mars, dans nos colonnes, le président de la République en personne, Emmanuel Macron, avait confirmé la volonté de l'État « pour bâtir cet hôtel des polices qui verra le jour en 2024 au cœur de Nice. C'est un format inédit, qui regroupera toutes les formes de polices municipale et nationale dans un même lieu, avec un montage tout à fait particulier (...). Les engagements pris de part et d'autre seront tenus. C'est pour moi un engagement fort. »

2024 ou 2022 ? « 2022 », pour Christian Estrosi qui assurait, hier : « Je veux dire aux Niçois, à travers notre assemblée, qu'une étape importante est franchie. Ils deviennent propriétaires de l'hôpital et n'en seront pas dépossédés. Sous deux ans à deux ans et demi, cela nous permettra d'avoir à Nice le plus grand hôtel de polices mutualisé de France. »

Pas d'opposition...

Du côté de l'opposition... aucune opposition. Patrick Allemand aurait toutefois souhaité l'intégration d'un Ehpad public mais l'élu socialiste a voté en faveur du projet. Idem pour Dominique Boy-Mottard, qui, au départ, espérait que le site poursuive dans sa vocation hospitalière. Pour autant, l'élu radical de gauche estime aujourd'hui que « ce choix compréhensible pour témoigner de notre volonté de donner aux forces de l'ordre les moyens de fonctionner dignes de leur engagement au service de la population. À l'heure où on leur en demande toujours plus, (...) où certains ont oublié tout ce que nous leur devons dans cette époque troublée, manifester notre reconnaissance, tout en rendant plus efficace leur engagement, en rapprochant les corps (des polices) municipale et (...) nationale et en mutualisant certains services, est plus que jamais une nécessité. » Dominique Boy-Mottard s'interroge cependant « sur l'enveloppe nécessaire pour la réalisation de l'ouvrage... » Environ 160 millions d'euros, estime la Ville.

STÉPHANIE GASIGLIA
sgasiglia@nicematin.fr

LA TABLE
du Royal-Riviera

ROYAL-RIVIERA
Saint-Jean-Cap-Ferrat

L'UN EST ROYAL,
L'AUTRE RIVIERA

LA TABLE

Raffinée et gourmande, une carte gastronomique qui fait la part-belle aux saisons et aux produits de la Méditerranée.

Ouvert au dîner uniquement,
musique live tous les lundis, mercredis et vendredis en juillet et août.
Dîner en terrasse vue mer. Menu à partir de 70€.

JASMIN

Dîner à partir du 17 juin jusqu'à fin août.
Formule Steak House. Sélection de viandes Angus et de plats à partager.
Dîner sous les étoiles face à la Baie des Fourmis.

Service voiturier et parking gratuit.

LEADING HOTELS

3, av J Monnet F-06230 St-Jean-Cap-Ferrat T. 04 93 76 31 00 resa@royal-riviera.com

JASMIN
GRILL & LOUNGE